



Avis de Soutenance

Madame Ève LANTUÉJOUL

Droit – E2DSP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés :

Neurosciences et autonomie de la personne

dirigés par Monsieur Xavier BIOY

Soutenance prévue le **lundi 10 mai 2021 à 14h00**

Lieu : UT1 21 allées de Brienne

Manufacture des Tabacs 31000 cedex 9

MI 107

Composition du jury proposé

M. Xavier BIOY	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
M. Jérémie PARIENTE	Unité ToNIC CHU Purpan	Co-directeur de thèse
M. Xavier DUPRÉ DE BOULOIS	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	Rapporteur
Mme Cécile CASTAING	Université de Bordeaux	Rapporteur
Mme Isabelle POIROT-MAZÈRES	Université Toulouse 1 Capitole	Examinatrice

Invités

Mme Sonia DESMOULIN-CANSELIER	Université de Nantes	Invitée
-------------------------------	----------------------	---------

Mots-clés : neurosciences, cerveau, droits fondamentaux, autonomie, cognitif,

Résumé :

L'étude du concept d'autonomie en tant qu'expression de la liberté personnelle fait l'objet d'un intérêt particulier à l'heure des neurosciences. Le développement des neurosciences, de l'usage des interfaces cerveau-machine, et l'introduction de la technique dans la relation médicale invitent à repenser en des termes nouveaux la définition de l'autonomie du patient. Quelle est la réalité de la transposition dans le secteur de la santé, de la liberté personnelle reconnue à la personne humaine considérée comme un être autonome ? Un patient est-il une personne capable de raison, d'indépendance et de responsabilité ? Ce postulat est aujourd'hui interrogé par les ICM qui permettent d'une part, une meilleure connaissance de la structure et du fonctionnement du cerveau donc d'agir de manière plus précise sur le cerveau actif et d'autre part, d'évaluer, de mesurer, de modifier les facultés de la personne. Ainsi, les conditions de raisonnabilité et d'indépendance telles qu'elles sont entendues aujourd'hui ne traduisent plus la réalité de ces situations. C'est pourquoi notre recherche tâche d'illustrer l'indispensable objectivation de la protection de l'autonomie du patient et d'apporter une réponse à la question du juste équilibre entre liberté et protection, entre individualité et collectivité.